

LES TARIFS EN FONCTION DE VOS RESSOURCES

TARIF A LA SEMAINE (Quelque soit le nombre d'accueils utilisés)

| | | | |
|--|---|-----------------------------|----------------------------------|
| Adhésion annuelle De septembre à septembre | 12 € (mentionnés sur la première facture) | | |
| | | Résidents communautaires | Résidents extracommunautaires |
| Tranche 1 | QF < 300 € | 0,70 € / semaine | 1,05 € / semaine |
| Tranche 2 | 300 € < QF < 600 € | 1,00 € / semaine | 1,50 € / semaine |
| Tranche 3 | 600 € < QF < 900 € | 1,40 € / semaine | 2,10 € / semaine |
| Tranche 4 | 900 € < QF < 1200 € | 2,00 € / semaine | 3,00 € / semaine |
| Tranche 5 | 1200 € < QF < 1500 € | 3,00 € / semaine | 4,50 € / semaine |
| Tranche 6 | QF > 1500 € | 4,00 € / semaine | 6,00 € / semaine |

L'accueil périscolaire fait l'objet d'une facturation trimestrielle. Vous y retrouverez le nombre de semaines de présences de votre enfant.

Deux accueils exceptionnels de dépannage par trimestre ne feront pas l'objet d'une facturation.

Une fiche de renseignements Brin de Ficelle est obligatoire pour la prise en charge des enfants. Les familles bénéficiant déjà des services du centre le mercredi ou les vacances, n'ont pas à remplir une nouvelle fiche. Pensez à nous signaler toutes modifications de coordonnées téléphoniques, adresse, etc ...

LES HORAIRES

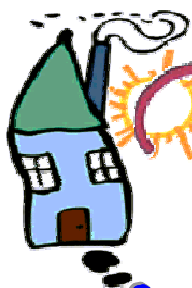
| | | |
|-------|--|------------------|
| Matin | de 7h30 à 8h45 | |
| Midi | Pour les enfants ne mangeant pas à la cantine municipale | de 11h45 à 12h30 |
| | Après le repas, (enfants ayant mangé à la cantine ou chez eux) | de 13h à 13h30 |
| Soir | de 16h30 à 18h30 | |

NOS PARTENAIRES



LE GOÛTER : un fruit, à la récré, le jeudi soir

16h30 - 16h45 : le goûter est préparé par la famille sauf le jeudi soir. Menée en collaboration avec la Communauté de Communes du Brivadois, l'opération « un fruit à la récré » permet aux enfants d'avoir un goûter composé d'un fruit de saison ou d'un dérivé, chaque jeudi soir après l'école. Le coût de ce goûter et les interventions d'une diététicienne sont pris en charge par la Communauté de Communes du Brivadois dans le cadre d'un programme européen soutenu par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.



brin de ficelle

ASSOCIATION

L'Accueil Périscolaire

ANNEE SCOLAIRE 2018 - 2019

L'association BRIN DE FICELLE donne la possibilité aux familles dont les enfants sont scolarisés à Fontannes, de bénéficier d'un Accueil Périscolaire, chaque jour d'école.

L'accueil de loisirs périscolaire, déclaré auprès des services de l'état, accueille vos enfants le matin dès 7h30, avant et après le repas de midi et en fin de journée jusqu'à 18h30. L'accueil a lieu dans les locaux de Brin de Ficelle. Les enfants sont encadrés par le personnel titulaire, soit d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), soit d'un BEATEP (Brevet d'Etat Animateur Technicien de l'Education Populaire).

www.brindeficelle.fr

LES HORAIRES

Le matin : 7h30 - 8h45

Le midi : 11h45 – 12h30

Puis 13h – 13h30

Le soir : 16h30 – 18h30

DOCUMENTATION

> [Fiche d'inscription](#)

> [Projet Pédagogique](#)

> [L'actualité du secteur](#)



à l'intérieur, pour cette 1ère édition,
les thématiques proposées

Jusqu'au Vacances de Toussaint 2018

LA PRISE EN CHARGE

- [Un accueil de 7h30 à 18h30 selon vos besoins](#)
- [Plusieurs espaces pour les enfants](#)
- [Des ateliers libres et / ou des Animations Thématiques un soir par semaine](#)

ASSOCIATION BRIN DE FICELLE

26 Avenue Henri Veysseyre- 43 100 Fontannes

Tel/ Fax : 04.71.74.33.94

brindeficelle@orange.fr Site internet : www.brindeficelle.fr